





# Vous souhaitez construire votre maison ?

## Le PASS FONCIER® peut vous aider à réaliser votre projet !

Le PASS FONCIER® facilite le financement de la construction de sa première résidence principale, en permettant d'acheter en deux temps, le logement d'abord et le terrain ensuite.

Pendant cette période, le portage foncier est assuré par les collecteurs du 1% logement qui signent un bail à construction au profit du futur accédant et une promesse de cession du terrain au terme du bail à construction.

De plus, la mise en place du PASS FONCIER® sur le territoire permet au primo-accédant<sup>(1)</sup> de bénéficier d'une prime à l'accession sociale attribuée par la Communauté de Communes, (3 000 € pour un ménage composé de 3 personnes et moins ; 4 000 € pour un ménage composé de 4 personnes et plus).

<sup>(1)</sup> Ménages n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des deux années précédant l'octroi du Pass Foncier.

## Quelles conditions pour bénéficier du PASS-FONCIER® et de la prime à l'accession sociale ?

Le PASS-FONCIER® et la prime à l'accession sociale sont ouverts aux projets de construction qui répondent aux conditions suivantes :

- le projet doit porter sur la construction d'un logement neuf,
- le projet doit être situé sur une des 14 Communes de la CCPR,
- le ménage doit être primo accédant,
- le ménage doit respecter les conditions de ressources PSLA (Prêt Social Location Accession). Pour connaître les plafonds de ressources :

[www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr) ⇒ rubrique Infos pratiques ⇒ plafonds de ressources en France métropolitaine ⇒ secteur de l'accession à la propriété / zone C / PSLA.

### Quelles démarches ?

- **1ère étape :** rencontrer le collecteur 1% logement dont vous dépendez. Il vous indiquera si vous pouvez bénéficier du PASS-FONCIER® et, le cas échéant, les démarches à suivre. Votre employeur peut vous renseigner pour connaître le collecteur 1% logement dont vous dépendez.
- **2ème étape :** si vous êtes éligible au PASS-FONCIER®, il faudra contacter la Communauté de Communes afin de monter le dossier de demande d'aide à l'accession sociale.

## Le printemps arrive...

... Il est temps d'acquérir un composteur pour pouvoir faire votre propre compost !

La Communauté de Communes vend des composteurs de différentes contenances (325 ou 675 litres) ainsi que des bio-seaux et des mélangeurs à des prix attractifs puisqu'elle bénéficie de subventions de la Région Rhône-Alpes, du Conseil Général de la Loire afin d'inciter au compostage et réduire ainsi le volume des déchets collectés.



Composteur 325 litres

### Les tarifs :

- Composteur 325 l. 20 €
- Composteur 675 l. 45 €
- Bio-seau 2 €
- Mélangeur 3 €

Pour plus de renseignements ou pour passer commande, vous pouvez contacter le secrétariat au 04 74 87 30 13.

## 2010 : U

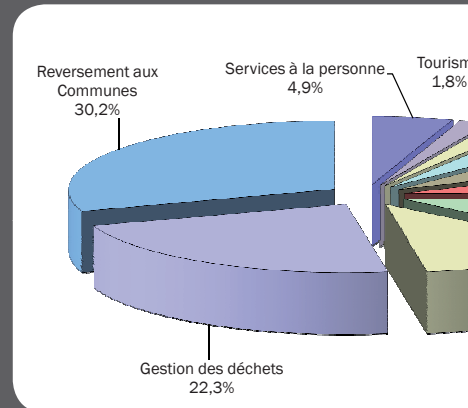
Le 29 mars 2010, le budget

En 2010, le budget conserve la même physionomie que l'année celle-ci étant compensée par une dotation de l'Etat. C'est e

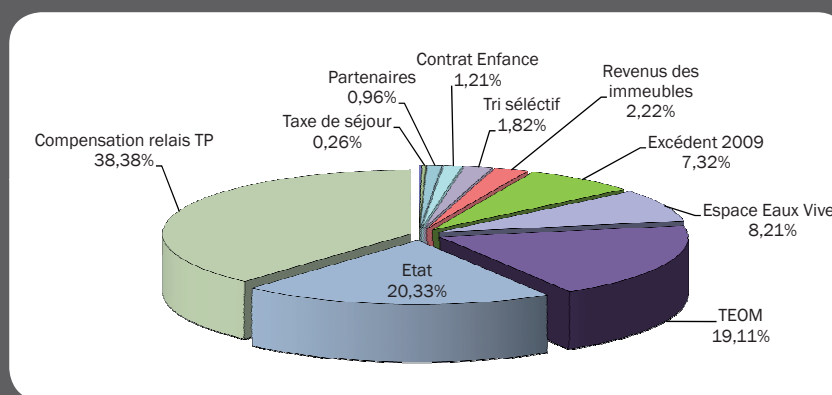
### La section fonctionnement

En termes de dépenses de fonctionnement, les deux principaux postes demeurent le reversement de la Taxe Professionnelle des Communes et l'élimination des déchets.

A noter, l'apparition des actions du Programme Local de l'Habitat et de la médiathèque, nouvel équipement communautaire, dont le financement est couvert par des recettes transférées par la commune de Pélussin.



Répartition des charges de fo



Les recettes prévisionnelles 2010 de fonctionnement

## En recherche d'emploi ou de formation

La Maison de l'emploi et de la formation est là pour vous guider

Les services développés au sein de cette structure permettent au de formation, d'orientation professionnelle ou en démarche de cr domicile (consultation des offres d'emploi, information sur les form formation à distance...).

### Les permanences :

Structure	Mo
Pôle Emploi du Pays du Gier	Sur co
Mission Locale Gier-Pilat	Sur re
SOS Petits Boulots	
Conseil Général de la Loire (Accompagnement RSA)	Sur re
Cap Emploi Gier (Intervention auprès de travailleurs handicapés)	Sur re
Atelier de recherche d'emploi	Sur i
MIFE de Saint Etienne (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi)	Sur re
Service accueil création/reprise d'entreprise	Sur re
CCI Saint Etienne	Sur re
Chambre des métiers Saint Etienne	Sur re
EPCE (Evaluation Préalable à la Création d'Entreprise)	Sur p

Les horaires : du lundi au jeudi : 9h -12h et 13h3

Les coordonnées : Maison pour l'Emploi et 22 bis, rue des Trois Sapins - 42410 PELUSSIN - Tél. : 04 74 56 7

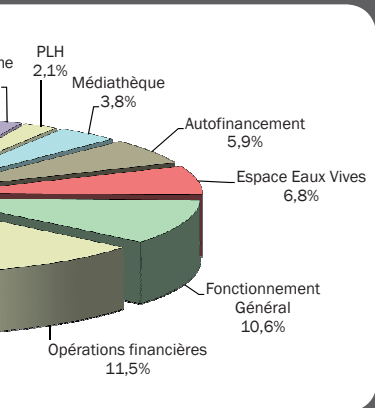
# Une année budgétaire en transition

Le budget prévisionnel pour l'année 2010 a été voté, à l'unanimité, par le Conseil Communautaire.

Compte tenu de l'année précédente. Pourtant, une modification majeure est intervenue puisque la ressource issue de la Taxe Professionnelle (TP) a été supprimée ; en 2011 qu'une nouvelle répartition des ressources fiscales entre les Collectivités interviendra pour compenser la suppression de la TP.

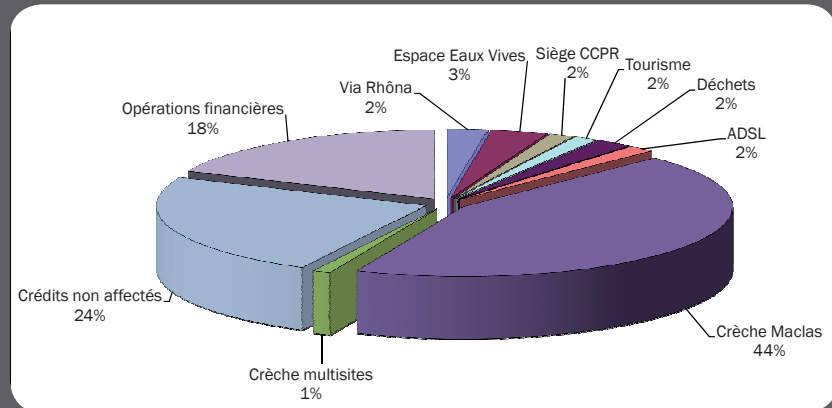
**Montant : 5 757 000 €**

**La section investissement : 1 875 000 €**

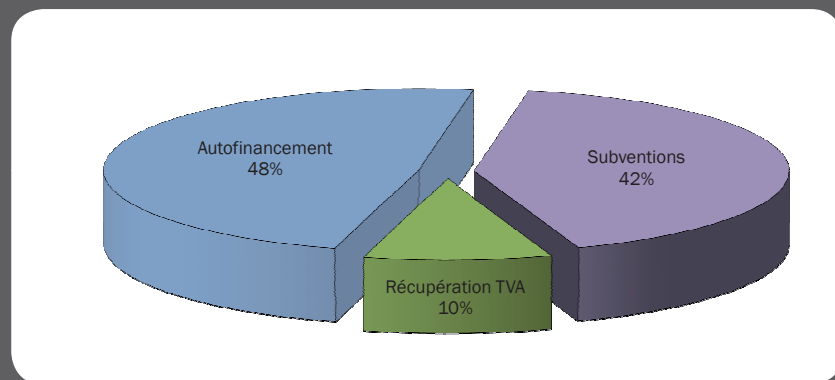


Opérations financières 2010

Les principaux postes de recettes majeures sont : la compensation de la suppression de la taxe professionnelle, les dotations de l'Etat, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), ainsi qu'une recette en progression : les revenus de l'Espace Eaux Vives.



Les dépenses prévisionnelles 2010 d'investissement



Les recettes prévisionnelles d'investissement pour 2010 : un financement sans emprunt

En 2010, la principale dépense d'investissement sera la réalisation de la crèche à Maclas pour un montant de 820 000 €. Pour une deuxième année consécutive, le financement de l'investissement se fera sans emprunt. Les recettes proviennent principalement de l'autofinancement de la Communauté de Communes et des subventions obtenues auprès des partenaires (Etat, Région Rhône Alpes, Conseil Général de la Loire). Une enveloppe financière de 440 000 € reste disponible pour des programmes non arrêtés à ce jour.

## Envie de créer sa propre entreprise ?

Information Loire-Sud – Site Pilat Rhodanien  
pour dans vos démarches

Les habitants de la Communauté de Communes en recherche d'emploi ou de création d'entreprise de trouver un accueil personnalisé à proximité de leur (démarches...) et des outils facilitant la recherche d'emploi (location de scooters,

Modalités	Fréquence
Convocation	
rendez-vous	Les 4ème jeudi matin du mois Permanences complémentaires sur Chavanay et Maclas
rendez-vous	Les 1er, 2ème, 4ème et 5ème vendredi matin
rendez-vous	Tous les mardis
rendez-vous	Le 4ème mardi après-midi du mois
inscription	
rendez-vous	Les mercredis
rendez-vous	Tous les jours
rendez-vous	Une fois tous les 2 mois
rendez-vous	Une fois tous les 2 mois
inscription	Prestation Pôle Emploi

8h30 -17h - le vendredi : 8h30 -12h et 13h30 -16h30

la Formation Loire Sud – Site Pilat Rhodanien

5 60 - Fax. 04 74 56 24 57 - @ : maison.emploi.pilat@wanadoo.fr



**Lieu d'écoute, d'échange, d'accueil, de prévention et d'information.  
Parents, enfants et adolescents**

Créée en 2004, l'association Le Chapi a pour objectif de soutenir les parents, les enfants et / ou les adolescents, lors de difficultés passagères au sein de la famille, de l'école, du collège... Il s'agit d'éviter l'aggravation de ces difficultés, en donnant la possibilité d'en parler rapidement.

Le Chapi est une structure qui permet de parler, de partager, d'être écouté, d'être orienté et informé grâce à la mise à disposition d'informations, d'entretiens individuels ou familiaux, par une orientation adaptée, par des groupes de parole, des rencontres débat, des interventions dans les collèges...

Accueil : Place de l'Hôtel de Ville – 42410 PELUSSIN  
Le mercredi de 15h à 20h – Le vendredi de 16h30 à 20h00 -  
Le samedi de 10h à 13h – Tél. : 04 74 87 42 78 – @ : le.chapi@free.fr

Il est également possible à tous ceux qui le souhaitent de rejoindre l'association pour l'aider à faire vivre ce lieu d'écoute et ses actions (contact : L. STAUB - Tél. : 04 74 78 18 35, ou écrire : Place de l'Hôtel de Ville - 42410 PELUSSIN).

Grâce aux différents services proposés depuis 2007 (prêt de livres, de CD, de DVD, pôle multimédia animation), la Médiathèque " Le Shed " s'est imposée comme une structure culturelle de proximité.

Gérée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 par la Communauté de Communes, vous trouverez, ci-dessous, les informations pratiques du service :

## Conditions d'emprunts



Vous pouvez emprunter pour une durée de trois semaines :

- 6 documents papier (livres, BD, revues...)
- 6 documents multimédia avec un maximum de 3 DVD (CD, DVD, CD-rom, livres-CD...)

Il est possible de prolonger les documents, à condition qu'ils ne soient pas réservés, sur un simple appel téléphonique.

Pour une première inscription, prévoir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

## Tarifs

Abonnements	Tarifs 2010
Abonnement plein tarif (un an)	15 €
Abonnement tarif réduit (un an) (étudiants, demandeurs d'emploi, RMIstes)	7 €
Abonnement " Vacances " (juillet - août)	7 €
Abonnement enfants de moins de 18 ans	gratuit
Carte 10 impressions ou photocopies	1 €

### Coordonnées :

Médiathèque « Le Shed »  
9, rue des Trois Sapins  
42410 PELUSSIN  
Tél. : 04 74 20 33 10  
Mail : le-shed@pilathodanien.fr  
<http://le-shed.blogspot.com/>

### Horaires d'ouverture :

Mardi : 10h00 - 12h00  
Mercredi : 14h00 - 18h00  
Jeudi : 15h00 - 18h00  
Vendredi : 15h00 - 19h00  
Samedi : 09h30 - 12h30

## CinéPilat

**Vendredi 28 mai 2010**  
venue de **Jacques Rémy GIRERD**,  
réalisateur de la " **Prophétie des Grenouilles** "

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association « Livre Ensemble » de Roisey, sur le thème « De l'écrit à l'image », Jacques Rémy GIRERD, fondateur du studio Folimage à Valence et réalisateur de films d'animations tels que « La Prophétie des Grenouilles » et « Mia et le Migou », viendra le 28 mai 2010 à 20h présenter un programme de courts-métrages qu'il a réalisé et qui aborde le thème de l'éducation à l'environnement : « Ma petite planète chérie » .

Cette projection sera suivie d'une rencontre avec le réalisateur sur les étapes de fabrication d'un film d'animation.

Durant la journée, CinéPilat proposera, en collaboration avec l'association « Livre Ensemble », la projection du film « Mia et le Migou » à destination des scolaires (tarif de 3,20 € par élève).

### Ciné-cuisine : une nouvelle façon de partager le cinéma

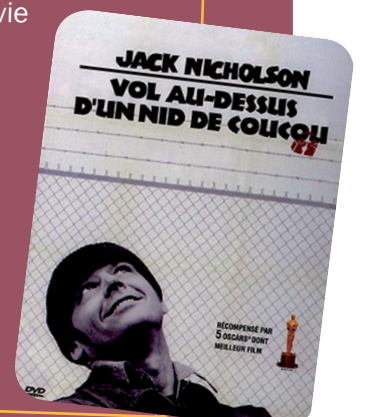
Le cinéma vous met l'eau à la bouche ? Vous aimez passer une soirée avec des amateurs de films de qualité et de cuisine maison dans une ambiance simple et conviviale ? Les soirées ciné-cuisine sont là pour répondre à vos attentes !

#### En quoi consiste le rendez-vous ciné-cuisine au CinéPilat ?

Ce n'est, ni un atelier culinaire, ni un film sur le thème de la cuisine ! Vous découvrirez ou redécouvrirez un grand film du patrimoine, accompagné par un intervenant dans une ambiance festive et conviviale. La séance est suivie d'un buffet composé des contributions de chacun.

Il ne reste plus qu'à partager et savourer.

Prochain ciné-cuisine :  
vendredi 21 mai à 20h  
Venez échanger autour du film  
« Vol au dessus d'un nid de coucou »  
de Milos Forman.



## Aldebert à Maclas : le succès était au rendez-vous !



Le concert d'Aldebert s'est déroulé avec succès le samedi 10 avril à Maclas. Cet évènement, organisé par le Comité des Fêtes de Véranne, a permis de proposer deux représentations du concert « Enfantillages ». La première, totalement gratuite, a eu lieu à 14h30 et s'est adressée aux enfants des classes de CE-CM du canton. La seconde représentation, à 20h, était ouverte à tout public, grand comme petit. La Communauté de Communes, dans le cadre de sa compétence « Enseignement musical » a participé à hauteur de 2 500 €.

La Communauté de Communes et ses élus souhaitent vivement féliciter le Comité des Fêtes de Véranne pour avoir organisé un tel évènement sur le territoire.